

DELIBERATION

Séance du Conseil Municipal du 25 septembre 2023

Élus :	29	L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre , le Conseil Municipal de la Commune de CHASSE-SUR-RHONE dûment convoqué le dix-huit septembre deux mille vingt-trois, s'est réuni à 18h30 en session ordinaire, salle Jean Marion, sous la présidence de Christophe BOUVIER, Maire.
Présents :	23	
Absents :	2	
Pouvoirs :	4	
Votants :	27	
Présents :		Mmes, MM. BOUVIER, LO CURTO, COMBIER, MARTIN, DEGLISE, RENAUD, BOUCHAMA, BALSAMO, COMBALUZIER, PROIA, BELLABES, LOPEZ, SAUVAGE, FRECHOSO, JEAN, DOUKKALI, KADRI, RANDON-BERNET, GANDINI, CHARLEMAGNE, DANIELE, ESTATOF, CULIBRK.
Absents :		M. Mme HAMOUDA, GUILLET.
Excusés ayant laissé procurations :		Mme GACEM à M. DEGLISE, M. BORG à M. BOUVIER, Mme DUMAS à M. CHARLEMAGNE, Mme BRUMANA à Mme DANIELE.
Secrétaire de séance :		M. BELLABES

Délibération n° 25_09_059_1C6

OBJET : Attribution d'une subvention à l'association Europa Donna

L'accès à la santé pour tous demeure une préoccupation au cœur de l'action sociale de la municipalité. Face au constat dressé par les professionnels en matière de non-recours aux soins et aux services de santé, et également d'isolement plus prononcé depuis la crise sanitaire du Covid-19, le Centre Communal d'Action Sociale et ses partenaires proposent un forum de la santé et du bien-être le vendredi 20 octobre 2023.

En complément de la trentaine de stands d'informations, d'échanges, d'ateliers et d'animations proposés autour du bien-être physique, mental et social, deux événements sportifs sont organisés en concomitance de ce forum au sein du complexe sportif du Moleye. Le cross des élèves de l'école Pierre Bouchard et le match de Rugby RCCR manifesteront la dimension solidaire de la pratique sportive en soutenant deux causes sanitaires. Les dons récoltés dans le cadre du cross seront reversés à l'association « Tellement proches » de lutte contre les cancers pédiatriques et ceux récoltés dans le cadre du match de Rugby par l'intermédiaire d'une tombola seront reversés à l'association « Europa Donna » de lutte contre le cancer du sein.

En référence à la campagne annuelle « Octobre Rose » programmée à l'échelle nationale au mois d'Octobre pour sensibiliser et mieux dépister le cancer du sein, la Ville de CHASSE-SUR-RHONE souhaite apporter sa contribution à la lutte contre cette maladie par un soutien financier sous forme de challenge.

Chaque euro collecté par le RCCR par la vente de tickets de tombola aux particuliers se traduira par un euro également reversé par la Ville de Chasse-sur-Rhône sous forme de subvention à l'association Europa Donna, dans la limite d'un plafond de 500 €.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1611-4 et L2311-7,

Vu le budget primitif 2023 voté le 13 février 2023,

Vu les délibérations du Conseil Municipal du 3 avril, 9 juin et 10 juillet 2023 attribuant pour l'année 2023 des subventions aux associations,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- **APPROUVE** la subvention plafonnée à 500 € (cinq cent euros) maximum à l'association Europa Donna.

Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574 du Budget Général 2023.

- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Publié à CHASSE-SUR-RHONE, le 17 octobre 2023.

Le Maire,
Christophe BOUVIER



Acte rendu exécutoire par la publication par voie électronique en date du 18 octobre 2023.